

N° 221. — **ORDRE** du 4 août 1868 nommant diverses commissions chargées de l'organisation et de la direction des réjouissances publiques à l'occasion de la fête de S. M. l'Empereur.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie,
Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

ORDONNONS :

Les commissions chargées de l'organisation et de la direction des réjouissances publiques à l'occasion de la fête de S. M. l'Empereur seront composées comme il suit :

Commission des Régates.

MM. GIRARDIN, lieutenant de vaisseau, *président* ;
LAFFITE, enseigne de vaisseau ;
ROGER DU MESNIL, aide-commissaire.

Commission des Courses.

MM. LEGRIX, capitaine d'artillerie, *président* ;
DE LA ROQUE, lieutenant d'artillerie ;
CHEVALIER, garde d'artillerie ;
VILLARD, maréchal des logis chef d'artillerie.

Commission des Jeux.

MM. TRÉZÉ, garde du génie ;
ORSMOND, interprète de 1^{re} classe.

Commission du Banquet des Chefs indigènes.

MM. MARTINY, directeur des affaires indigènes, *président* ;
DARLING, interprète de 1^{re} classe ;
DU GABÉ DE TOUILLE, aspirant volontaire.

Commission du Bal et du Souper.

MM. SOURIAU, capitaine du génie, *président* ;
MAZERY, sous-lieutenant du génie colonial ;
FIÉRON, enseigne de vaisseau ;
NOEL, aspirant de 1^{re} classe ;
D'AGON DE LACONTRIE, commis de marine ;
BUCHIN, gérant des caisses indigènes ;
HERVIAN, garde d'artillerie.

Le programme de chaque commission devra être adressé dans le plus bref délai à l'Ordonnateur.

Papéete, le 4 août 1868.

Signé : C^{te} DE LA RONCIÈRE.